Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le 26/10/2026
ID : 081-200034064-20261013-D127_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU MARDI 13 OCTOBRE 2026 A LE RIOLS

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
40	25	32

L'an deux mille vingt-six, le 13 octobre, à 18 Heures 00, le Conseil de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse ; dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de Le Riols sous la présidence de Jérôme FLAMENT, Président.

Présents : M. Jérôme Flament, M. Jean-Luc Courtet, Mme Catherine Manuel, M. Pierre Viaules, Mme Caroline Breuillard, Mme Arielle Brun, M. Daniel Ganthe, M. Laurent Deshayes, M. Serge Besombes, Mme Anne-Marie Prunet, M. Bernard Bouvier, M. Claude Geniey, Mme Sylvie Gravier, Mme Bonnie Rozières, M. Jean-Luc Viguier, Mme Laurence Caussé, Mme Delphine Pinczon Du Sel, M. Bruno Supiot, Mme Nathalie Bessou, M. Laurent Cavaroc, M. Jean-Christophe Cayre, Mme Sarah Turquety, M. Jérôme Pelayo, M. David Calmettes, M. Pascal Priolo.

Pouvoirs : Mme Sophie Pouget pouvoir à M. Pierre Viaules ; M. Patrick Lavagne pouvoir à M. Jérôme Flament ; Mme Stéphanie Chabbal pouvoir à Mme Arielle Brun ; M. Benoit Ourliac pouvoir à M. Daniel Ganthes ; M. Nicolas Lahaye pouvoir à M. Bruno Supiot ; Mme Céline Castela pouvoir à M. Jean-Christophe Cayre. Mme Patricia Marty pouvoir à M. Jean-Luc Courtet.

Absents et excusés : M. Patrick Montels, M. Serges Dalmières, M. Frédéric Ichard, M. Serge Rouquette, M. Jean-Philippe Gineste, Mme Geneviève Pellat, M. David Vasseur, M. Camille Heckmann.

D127-2026 Délibération portant fourniture et fixation du tarif des repas par la cuisine intercommunale de Fontbonne dans le cadre des rencontres nationales des collectifs et communes participatives 2026

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse ;

VU le budget annexe « Cuisine » ;

CONSIDÉRANT l'organisation des « Rencontres Nationales des collectifs et communes participatives 2026 », qui se dérouleront les 30 et 31 octobre et le 1er novembre 2026 à Penne ;

CONSIDÉRANT la demande de fourniture de repas formulée dans le cadre de cet événement ;

CONSIDÉRANT la proposition de la cuisine intercommunale de Fontbonne d'assurer la préparation et la fourniture des repas au tarif de 8,00 € net par repas ;

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le 26/10/2026
ID : 081-200034064-20261013-D127_2026-DE

ENTENDU L'EXPOSÉ DU PRÉSIDENT, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE la cuisine intercommunale de Fontbonne à assurer la préparation et la fourniture des repas dans le cadre des « Rencontres Nationales des collectifs et communes participatives 2026 » ;

FIXe le tarif à 8,00 € net par repas ;

DIT que les recettes correspondantes seront encaissées sur le budget annexe « Cuisine » ;

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

La secrétaire de séance

Arielle BRUN

Le Président

Jérôme FLAMENT